

Thématique :	Coupes & Championnats
Objet :	Liste – Joueurs (euses) brûlé(e)s

Vous trouverez ci-joint (ou sur le site du Comité) la fiche vous permettant de déclarer vos joueur (euse)s brûlé(e)s en équipe supérieure.

Pour rappel, pour cette nouvelle saison 2024/2025, sur l'ensemble de la ligue AURA, il a été défini :

- En Seniors : 7 joueur (euse)s brûlé(e)s
- En Jeunes (U13 à U21 inclus) : 5 joueur (euse)s brûlé(e)s

La liste est à nous communiquer 7 jours minimum avant la reprise des championnats des équipes concernées. Sans celle-ci, la Commission des Compétitions se réserve la possibilité de brûler 5 ou 7 joueurs selon les catégories.

Par avance, nous vous remercions.

La Commission des Compétitions

Rédacteur :
Jean-Paul KLEIN

Vérificateur :
Pierre-Antoine LASSELIN

Approbateur :
Lionel SORLUT